

PREempt CS 20

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	PREempt CS 20
Usage recommandé	Stérilisant et Désinfectant de Haut Niveau
Fabricant/Fournisseur	Virox Technologies Inc., 2770 Coventry Rd., Oakville, ON, L6H 6R1, 905-813-0110
Numéro de téléphone d'urgence	Virox Technologies Inc., 1-800-387-7578
Numéro de la FDS	003038

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH **Toxicité aiguë (Orale) - Catégorie 5; Irritation Cutanée - Catégorie 3; Lésions Oculaires Graves - Catégorie 2A**

Éléments d'étiquetage SGH



Mention d'avertissement: Warning

Mention de(s) Danger(s):

Peut être nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation des yeux. Provoque une légère irritation de la peau.

Precautionary Statement (s):

Prévention: Se laver les mains et la peau soigneusement après manipulation. Porter protection des yeux / du visage

Réponse: SI DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l' eau pendant plusieurs minutes, enlever les verres de contact, si présent. et facile à faire. Continuer rinsing.If irritation oculaire persiste: Obtenez des conseils médicaux /attention.

Stockage: Voir la section 7 pour la manipulation et de stockage des informations.

Elimination des déchets: Voir la section 13 pour toute information d'élimination des déchets.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance pure/mélange: Mélange

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Le peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	7	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Pas une voie d'exposition habituelle attention.

Contact avec la peau

Rincer la peau avec de l'eau fraîche . Laver avec du savon et de l'eau. Si l'irritation de la peau se produit obtenir des conseils médicaux / attention

Contact avec les yeux

Rincer à l'eau froide pendant 10-15 min. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant, une fois le rinçage a commencé. Consulter un médecin immédiatement après le rinçage.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien donner par la bouche si la victime perd rapidement conscience, est inconsciente ou en convulsion. Ne pas faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise ou êtes préoccupé.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent approprié d'extinction d'incendie

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

La décomposition libère de l'oxygène qui peut intensifier le feu

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Comme dans tout feu, porter un appareil respiratoire pression, approuvé par MSHA / NIOSH (ou équivalent) et équipement de protection complet.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utilisez l'équipement de protection personnelle recommandée à la section 8 de cette fiche de données de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Avant de tenter le nettoyage, reportez-vous à hasarder data.Review exigences du gouvernement fédéral, provinciaux et municipaux avant d'éliminer. Empêcher les déversements importants de pénétrer dans les égouts ou les voies navigables. Contactez le service d'urgence et le fournisseur pour obtenir des conseils.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit répandu. Placer l'absorbant utilisé dans des contenants couverts, étiquetés appropriés pour l'élimination. Utilisez rinçage à l'eau pour le nettoyage final.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et industrielle de sécurité, éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles.

POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT

Conditions de sûreté en matière de stockage

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans un endroit qui est hors de lumière directe du soleil. Éviter l'entreposage à des températures élevées. TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Exposition ligne directrice

Nom chimique	ACGIH		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Le peroxyde d'hydrogène	1 ppm		1 ppm			

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ventilation générale adéquate

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Lunettes de protection ou des lunettes

Protection de la peau

Caoutchouc naturel ou butyle, nitrile ou néoprène

Protection des voies respiratoires

Non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Jaune légère.
Odeur	Sans odeur
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	2.4 - 2.9
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (congélation)

Identificateur du produit : PREempt CS 20

FDS No.: 003038

Date de préparation le 10 août, 2015

Date de la plus récente version révisée: le 28 octobre, 2019

Page 02 de 04

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.058 - 1.063 à 25 °C
Solubilité	Soluble. dans l'eau
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Autres informations	
État physique	Liquide
% Volatil	Non disponible
La viscosité	de l'eau mince

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Risque de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas

Conditions à éviter

Ne pas mélanger avec des produits chlorés

Matériaux incompatibles

Ne pas mélanger avec tout autre produit de nettoyage ou la désinfection

Produits de décomposition dangereux

La décomposition libère de l'oxygène qui peut intensifier le feu .

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact oculaire; contact avec la peau; inhalation; ingestion.

Toxicité aiguë

DL50 par voie orale est calculée à > 3000 mg / kg.

DL50 par voie cutanée est calculé à > 5000 mg / kg.

Corrosion/Irritation Cutanée

Provoque une légère irritation de la peau

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Provoque une irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Non classé selon les critères du SGH

Absorption par la peau

Non classé selon les critères du SGH

Ingestion

Non classé selon les critères du SGH

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

Non classé selon les critères du SGH

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé selon les critères du SGH

Cancérogénicité

Non classé selon les critères du SGH

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Non classé selon les critères du SGH

Fonction sexuelle et la fertilité

Non classé selon les critères du SGH

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé selon les critères du SGH

Effets d'interaction

Aucun connu.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section est pas requis par SIMDUT.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Passez en revue les exigences fédérales, provinciales et locales avant l'élimination.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

concernant le transport

Autres informations Non réglementé IMO / IMDG

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementations environnementales Sécurité, santé et

Canada

Liste intérieure des substances (DSL)/Non - Liste intérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont énumérés sur le DSL/LES .

Listes de réglementations canadiens additionnels

SIMDUT Exempt: Licence No. 103055

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger HMIS Santé- 2 Inflammabilité - 0 Risque Physique - 0

FDS préparée par Virox Technologies Inc.

Numéro de téléphone (800) 387-7578

Date de préparation le 10 août, 2015

Date de la plus le 28 octobre, 2019

récente version

révisée

Autres informations

Pour un SDD mise à jour, se il vous plaît contacter le fournisseur / le fabricant figurant à la première page de ce Document d'information contenus dans les présentes a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Alors que tous les efforts ont été faits pour assurer la divulgation complète des produits risqués, dans certains cas, les données ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Puisque les conditions de réelle l'utilisation du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est supposé que les utilisateurs de la matière ont été entièrement formés selon les exigences de toute la législation applicable et réglementaire instruments. Aucune garantie, expresse ou implicite, ne est faite et le fabricant / fournisseur ne sera pas responsable des pertes, blessures ou dommages indirects pouvant résulter de l'utilisation ou de utilisation des informations contenues dans ce document. Le contenu de ce document ont été préparés conformément au Règlement sur les produits dangereux les canadiens (SIMDUT 2015).

Identificateur du produit : PREempt CS 20

FDS No.: 003038

Date de préparation le 10 août, 2015

Date de la plus récente version révisée: le 28 octobre, 2019

Page 04 de 04